

ECOLE BREL-BRASSENS à BAILLARGUES

PV du 2^{ème} conseil d'école : mardi 12 mars 2024

Début à 18h.

Secrétaires pour les associations de parents (Mme Ramos) et pour l'équipe pédagogique (Mme Tissot).

Présents :

Mairie : Mme Gautier, Mme Theron, M.Vidal

Parents élus représentants au conseil d'école :

GPE : Mmes, Maillard, Ottan, Ramos, Ruescas,

Cebren Farrugia, Besson, M.Fantino

AIPE : Mme Biseuil Laplace, Girot

Enseignants : Mmes Zimmer, Helly, Lardet, Quézel-Guerraz, Schwab, , Martin, Vouillon, Nguyen, Milaz, Mathieu, Chapon, Bonheure, Tissot, Lesigne, Pujol, M.Pulze, Villanova **Directrice** : Mme Goujon

Excusés : M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. le Maire, Mme Sabatier

1. Point avec la Mairie :

i. Travaux effectués

BÂTIMENT BRASSENS

- Tracés sur le plateau sportif et mise en place des paniers de basket : bonne utilisation lors des séances d'EPS et cela a été souligné par les délégués lors du conseil de délégués.

BÂTIMENT BREL

- Chauffage dans les bâtiments. Au mois de janvier il y a eu des soucis de température (jour de la rentrée 11,5° en janvier puis 15 degrés). La plupart des classes et le bureau de direction ont été impactés. Nous vous remercions pour votre réactivité et l'intervention du technicien Enedis qui est venu régulièrement sur la période. Une solution pourrait-elle être apportée en amont pour l'an prochain ?

Réponse mairie : Le montant des dépenses énergétiques a augmenté mais nous prenons en compte votre demande.

Réponse équipe pédagogique : M. Thomas est intervenu. Autorisation d'utiliser la climatisation dans la classe 28 pour remonter rapidement en température car la classe est peu exposée au soleil contrairement à l'autre bâtiment.

ii. Sécurisation des locaux

BÂTIMENT BRASSENS

- Changement des cadres de portes à Brassens, les enseignants (2 classes) n'ont plus les clés pour accéder à leur classe par l'extérieur et à la porte du couloir. Dorénavant il y a un seul

passage pour les 224 élèves et l'équipe enseignante. Quid de la sécurité ? De plus la poignée installée en fer est dangereuse, toujours dans l'attente qu'une poignée soit mise tout le long de la porte.

Réponse mairie : En effet, ce système est pensé pour que le bâtiment soit sécurisé de l'intérieur et si tout le monde est à l'extérieur, cela devient problématique.

La question de l'accès par le badge est soulevée.

Rappel : Quand les enseignants restent tard, il faut penser à bien fermer l'école.

Les veilleurs de nuit, ne sont pas là pour vérifier toutes les classes.

Point abordé par l'équipe pédagogique : L'accès de la rampe PMR devant le bâtiment des classes 28 et 29 est dangereux lorsqu'un élève est en fauteuil roulant.

BÂTIMENT BREL

- Le portail C n'est pas sécurisé. Les parents passent les élèves par-dessus ce portail quand ils arrivent en retard. Il en est de même à la garderie lorsque les parents oublient leur badge. Pourrait-on trouver une solution ? Il en est de même pour le portail D, rue de la Chicane.

Réponse mairie : Quelle recommandation a été faite par M. Allouche ? (un portail plus en hauteur)

Réponse parents : Ne pas accepter les élèves qui sont en retard.

iii. Point sur la cantine

Question 3 GPE mairie : *le changement de liaison à la cantine (liaison froide au lieu de chaude) a eu quelques répercussions sur la cuisson des aliments (pates et riz durs notamment...), qu'est ce qui est mis en place pour améliorer la qualité?*

Réponse de la mairie : expérimentation : cuisson plus tard vers 11h, ce n'est pas un choix de la ville de Baillargues de changer le mode cuisson, donc il y a un temps d'adaptation.

Question 4 GPE mairie: *la nouvelle règle de réservation des repas (à une semaine) a suscité des inquiétudes auprès des parents, en effet si l'enfant est malade et son absence signalée dès le premier matin, le premier repas est dû malgré tout (et pas de possibilité de venir le récupérer à la cantine par exemple) pouvez-vous expliquer pourquoi il y a ce jour de carence alors que les jours suivants ne seront pas facturés (ils ne sont pourtant pas non plus dans le délai de 7 jours)?*

Réponse de la mairie : On s'adapte.

Au début on ne savait pas comment cela allait fonctionner.

Toutes absences d'un enseignant (malade et /ou gréviste) non remplacé, le repas sera pris en charge par la mairie.

Avec certificat médical sous 72 heures, à partir du 1^{er} mars, le repas sera pris en charge par la mairie à partir de la date d'absence. Mais attention aux certificats de 5 jours, où l'enfant n'est réellement absent que 2 jours, les repas sont marqués comme pris en charge alors que l'enfant le consomme sur les 3 derniers restants car certains parents remettent les enfants à l'école avant la fin du certificat.

2. PPMS :

Exercice incendie réalisé le 30/01/2024 dans les 2 bâtiments, seule l'équipe pédagogique était informée de l'exercice qui s'est bien déroulé.

Pour le bâtiment Brassens : je n'ai toujours pas la clé qui permet de réenclencher les boîtiers incendie (notifié sur les divers compte rendus).

Un nouveau plan d'évacuation du bâtiment Brel a été fourni par la mairie. Quand aura-t-on les nouveaux plans pour le bâtiment Brassens ?

Réponse mairie : Avez-vous eu un interlocuteur pour ce point-là à la mairie ? **Réponse Equipe pédagogique** : Oui.

3-Point sur les effectifs et sur la rentrée 2024-2025.

Effectifs actuels

18 classes- 468 élèves (7 radiations depuis la rentrée) -

Moyenne de 26 élèves par classe

Brel : 244 élèves

Brassens : 224 élèves

CP-1	CP-2	CP-3	CP-4	CE1-1	CE1-2	CE1-3	CE1-4	CE2-1	CE2-2	CE2-3	CE2-4	CM1-1	CM1-2	CM1-3	CM2-1	CM2-2	CM2-3
21	22	21	22	25	27	25	24	29	28	28	25	27	27	27	30	30	30

Prévisions des effectifs pour 2024 à ce jour : 481 élèves

Pour la rentrée 2024, les inscriptions sont ouvertes depuis le 12 février et seront closes au 29 mars. **A ce jour 56 inscriptions.**

La **journée portes ouvertes** aura lieu le **mardi 18 juin à 18h pour les nouveaux inscrits.**

Ouverture d'une 19^{ème} classe pour la rentrée 2024

Question 1 GPE : nous avons vu qu'une ouverture de classe était prévue en septembre, quelle sera l'organisation (humaine et logistique) avec 19 classes?

Réponse de l'équipe pédagogique : Pour l'organisation humaine, un enseignant sera nommé suite au mouvement qui débute au mois d'avril. Pour l'organisation logistique nous laissons répondre la mairie.

Veiller aux 2 salles des maîtres dans chaque bâtiment/ 1 salle de travail pour les 25 collègues.

Nous avons besoin de travailler dans de bonnes conditions, la cadence augmente. Pour une aide humaine, l'IEN dégage une enseignante supplémentaire pour l'aide à la direction mais il faudrait une aide administrative.

Information : La service civique de cette année a rompu son contrat car elle a été embauchée ailleurs.

Réponse mairie : On n'a pas encore décidé, arrêté, au mois de mars pour la rentrée prochaine mais on sera prêts.

Réponse parents : Une aide administrative est-elle envisagée pour la direction de 19 classes ?

Réponse équipe éducative : Nous n'avons pas de retour à ce sujet.

4 - **Auto-évaluation d'école**

Toutes les écoles bénéficieront d'une auto-évaluation dans une perspective d'amélioration du service public. Cela n'est pas un audit. C'est une méthodologie pour construire le nouveau projet d'école en se basant sur la réalité et les spécificités de l'établissement.

Pour ce faire nous travaillons en équipe pédagogique, en lien avec le périscolaire et des questionnaires ont été proposés à l'équipe pédagogique, aux élèves et aux parents d'élèves.

Questionnaires pour les parents déposés en ligne sur l'ENT du 2 au 25 février : 770 parents sur l'école / 468 élèves (72 fratries)

Réponse de 105 parents soit 13% des parents si l'on ramène cela par foyer cela fait 26%.

Réponses des questions ouvertes des parents :

- « La question du nombre d'enfants par classe et le nombre d'encadrants dans l'établissement mériterait d'être posée dans le cadre de cette enquête. L'effectif réduit par classe permettrait probablement une meilleure satisfaction sur l'ensemble de ces thématiques.
- Plutôt que de faire une fixation sur les goûters autorisés ou non, il vaudrait mieux selon moi mettre cette énergie pour lutter contre le harcèlement, les discriminations..

- Manque d'espace vert dans les écoles primaires accessibles pour se poser pendant les récréations,
 - Manque de jeux de société pendant la pause de midi (École de Brassens) et de jeux dehors,
 - Manque de cours de cuisine

- L'équipe enseignante fait de son mieux mais manque cruellement de moyens surtout humain, cette école s'en sort bien grâce à l'entraide entre la directrice-les enseignants-la mairie et les associations de parents d'élèves mais c'est un vraiment système D.

- Beaucoup de devoir pour des parents qui travaillent beaucoup en semaine et les week-end,
 Jour de repos = devoirs une bonne partie de la journée au lieu de faire une activité et en semaine on bâcle les devoir car nous manquons de temps pour les faire

- Rien à redire sur cette école et ses professeurs. Juste un point d'attention sur la quantité des devoirs à la maison qui reste trop importante. Le temps consacré aux devoirs est sous-estimé je pense par les professeurs.

- Super école

- Une très bonne école, les enseignants sont là pour les enfants et leurs familles.
 J'en suis contente.
 Merci à eux. »

Questionnaires élèves : complétés lors des séances en informatique avec les enseignants (398 réponses car en cette période nous avons eu beaucoup d'élèves malades)

Réponses aux questions ouvertes :

-le plus content cette année : « d'être dans cette classe- d'avoir cette maîtresse-ce maître- d'être avec mes copains-du sport- d'être délégué- d'avoir progresser en classe- des projets faits en classe- de faire de la géographie et de la science avec les autres maîtresses- d'avoir des jeux dans la cour- d'avoir des nouveaux amis- d'être au CMJ- du temps calme- de mon travail sur le livret- de mon progrès sur les fractions- de faire du basket »

-le moins content cette année : « les devoirs- la cantine- quand on tombe dans le stade on se fait mal- les toilettes sales- les mauvaises notes- quand les enfants m'embêtent à l'école -besoin d'avoir un endroit calme dans la cour »

Nous sommes en train de rédiger un rapport et des évaluateurs externes viendront sur l'école afin de s'entretenir avec la communauté éducative.

Réponse parents : Est-ce possible de relancer le questionnaire auprès des parents ?

Réponse équipe éducative : Non, car les données sont déjà en cours de traitement dans le rapport.

5- Projets pédagogiques.

a. Projets sportifs : Pour les sorties, la mairie participe à hauteur de 30€ par élève, la coopérative scolaire participe et en fonction du budget une participation est demandée aux familles.

- I. **Tennis** en mars et en avril pour les CE1 et les CE1/CE2 avec le club de tennis de Baillargues. Partenariat via la labellisation Génération 2024. Chaque classe aura 5 séances à l'école + une séance au club de tennis pour chaque classe. Seul frais : facture de balles de tennis.
- II. Séances d'**escrime** avec le club d'escrime de Lunel pour 11 classes de CE2 au CM2 : 6 séances par classes, payées par la coopérative scolaire (OCCE). 3 465€
- III. Séances proposées par le club de **squash** de Baillargues (prises entièrement en charge par le club) : 4 classes au mois d'avril (1 CE2- 1 CM1- 2 CM2)
- IV. **Parcours du cœur vendredi 5 avril/ label génération 2024**, nous remercions Monsieur le Maire pour son accord. Le projet a été mis en œuvre par Marie Gatel. Nous ferons une demande aux parents pour les accompagnateurs (2 ou 3 par classe). Cette année tous les élèves iront à Bambuck sur la journée. Les parents qui ne seront pas accompagnateurs auront la possibilité de venir autour du stade.
- V. **Voile** pour les cycles 3, 7 classes, (28 et 29 mars/ 6 et 7 mai/ 27 et 28 mai/ 30 et 31 mai) 45€ par élève par jour. Budget qui s'élève à 17 630€ (13 670€ séances de voile- 3 960€ de bus) une participation sera demandée aux familles (40€).
- VI. **Poney** : pour les 3 classes de CE1/ 3 jours (environ 19€ par élève et par jour + rajouter le bus devis 1 800€) (du 14 au 17 mai) (du 21 au 24 mai) (du 28 mai au 31 mai), une participation sera demandée aux familles.
- VII. **Golf** : 3 classes de CE2, devis en attente, une participation sera demandée aux familles.
- VIII. **Dispositif « Savoir rouler à vélo »** pour les CP et les CE1: agrément vélo par les parents d'élèves volontaires le lundi 4 mars à 18h.
Sorties vélo : CP-1 et CP-4 : 27 mai et 10 juin/ CP-2 et CP-3 : 30 mai et 13 juin/ CE1 : 7/06 (1/2 journée) 14/06 journée)
Pour les cycle 3 en période 5, intervention de David Allouche, policier municipal dans chaque classe de CM2 pour la sécurité routière puis séances « **Savoir rouler** » avec les intervenants sportifs.

b. Autres projets/sorties :

Classe découverte des CP : semaine du 13 au 17 mai à Leucate, découverte du milieu marin, information faite aux parents d'élèves le vendredi 8 mars à 18h

C. Projets artistiques :

- **Participation à la « Grande lessive » le jeudi 21 mars :**
installation artistique éphémère, thème « les bulles ». Les œuvres des élèves seront exposées dans les cours de chaque bâtiment
 - **Projet musique** avec Amandine ROQUES et David RICHARD (chanteurs musiciens intermittents du spectacle): avec la classe de CE2 de Mme Sabatier et de CM1 de Mme Helly.

Objectif : Création d'un répertoire de chansons originales sur le thème du rêve.

Partenaires : - Chorales « Les What Elle's et Les Free Voice » Chœurs des Happy Kids.
- L'association « Rêves » enfants malades
- Nouveau partenaire : L'école de Carnon (Les Happy Kids seront invités sur leur concert)

Budget : 7 966 €

Participation des parents : 15€ pour les CM1 ; 5 € pour les CE2 (moins de séances et de créations)

Certains parents ont tout de même fait des dons personnels pour soutenir le projet.

Soutien financier :

- Mairie
- Intermarché de Mauguio
- Maison Pour Tous George Sand de Montpellier (organisation d'un concert au profit du projet)
- Association Baillarguoise des commerçants
- AIPE
- DRAC (en cours)
- Métropole de Montpellier (en cours)

Reste à financer : Actions menées avec les élèves (Marché de Noël, tombola)

Valorisation du projet : **Plusieurs concerts**

- Domaine d'Ô à Montpellier :

Dimanche 26 mai 2024 : Participation au festival « Hérault les chœurs » regroupant environ 70 chorales du département.

- Salle Claude Plan à Baillargues :

Lundi 27 mai 2024 le matin : Concert pour les seniors, partenaires, service jeunesse et élus de la ville.

Lundi 27 mai 2024 après-midi et mardi 28 mai 2024 matin : Concert pour les scolaires de la ville.

- Théâtre Bassaget à Mauguio : Concert caritatif au profit de

l'association « Rêves » parrainé par Pat Kalla, conteur, slameur, musicien et chanteur Franco Camerounais.

- Lundi 10 juin 2024 en soirée : Invitation par l'école de Carnon pour participer à leur concert.

- Mardi 11 juin 2024 en soirée : Concert en partenariat avec les groupes vocaux adultes « Les What Elle's » de Mauguio et « Les Free Voice » de Montpellier.

Concernant les trois concerts « hors temps scolaire », une réunion d'information pour les familles est prévue très bientôt.

- a. **Ateliers pour le 100^{ème} jours des CP le 22 avril et Vernissage du 100^e jour** le vendredi 26 avril à la médiathèque à 18h30
Dans la semaine les parents doivent amener les œuvres à la médiathèque.

- b. Projet NEFLE : Notre Ecole faisons-là ensemble

La démarche NEFLE « Notre École, Faisons-La Ensemble » est portée par le Conseil national de la refondation et le ministère de l'Éducation Nationale. Son objectif est de faire émerger, dans le cadre de concertations locales, de nouvelles initiatives pour améliorer le bien-être des élèves, réduire les inégalités et promouvoir l'excellence dans l'apprentissage.

Les établissements scolaires du premier (et second degré) qui le souhaitent et dont le projet innovant nécessite un soutien financier peuvent bénéficier d'un accompagnement de la part des autorités académiques et de crédits du Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP).

Comment cela fonctionne ?

Un projet dans le cadre de la démarche « Notre école, faisons-là ensemble » peut être mis en place à tout moment durant l'année ou le quinquennat. Elle implique l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, sous la responsabilité de la directrice d'école.

Cette démarche se décompose en trois étapes, chacune étant facultative et reposant sur le volontariat des équipes, tout en respectant la liberté pédagogique des enseignants

Etape 1 : Concertation avec les partenaires

Etape 2 : L'élaboration du projet

Etape 3 : Le soutien financier du Fonds d'Innovation Pédagogique

Rencontre et échanges avec les partenaires le 18/01/2024.

Reaction de la mairie : Nous nous posons la question de l'avancement financier qui doit être fait par la commune. En fonction des projets c'est une charge conséquente.

6. Actions de l'AIPE

1 350 euros récoltés cette année pour l'action des chocolats de Noël.
Tombola de Pâques renouvelée au mois de mars.

7. Questions, bilan et actions du GPE

Question 2 GPE : *des parents se questionnent sur l'usage des ENI : de plus en plus d'enfant doivent porter des lunettes de "repos", les écrans réduisent le clignement des yeux et entraînent une sécheresse oculaire ou des maux de têtes, l'exposition aux écrans étant déjà bien trop élevée, l'ENI étant un écran, pouvez-vous nous assurer que le temps d'utilisation de l'ENI est limité? Autre point pouvez-vous nous assurer également qu'il n'utilise pas de Wifi mais un réseau filaire pour limiter l'exposition aux ondes des enfants?*

Réponse de l'équipe pédagogique

Nous comprenons votre préoccupation. Notre temps d'utilisation des ENI est limité au juste nécessaire. C'est un outil pédagogique à utilisation scolaire.
M. Lauro nous a assuré que les réglages lumineux ont été faits.

Toutes les communications réseaux sont faites en filaires. La Wi-fi est uniquement utilisée lors de l'utilisation des classes mobiles (i-pad).

Bilan :

- fête halloween qui s'est très bien passée
- Marché de Noël avec 25 sapins vendus et 200 EUROS de bénéfices
- 3686 tickets de tombola vendus : 1000 euros reversés à l'école ce jour
- Carnaval et chasse aux œufs en même temps délocalisés
- Vendredi 26 avril : marché aux fleurs

L'équipe pédagogique remercie les associations pour ces dons.

FETE DE L'ECOLE (vendredi 28 juin) : sous réserve que cette date soit acceptée par la mairie.

Autre formule /pas de repas- réunion à établir avec les associations de parents

Fin du conseil d'école à 19h20.

Prochain conseil d'école jeudi 20 juin à 18h.